

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



NOV 12 1979

Distr.
GENERALE
A/C.4/34/12
8 novembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 27 de l'ordre du jour

UN/SA COLLECTION

QUESTION DE NAMIBIE

Demande d'audition

Lettre datée du 6 novembre 1979, adressée au Président de la Quatrième Commission par Mme Maureen R. Berman, Directeur exécutif de la Ligue internationale des droits de l'homme 1/

New York

La Ligue internationale des droits de l'homme, organisation non-gouvernementale de la catégorie II, demande respectueusement à être entendue en tant que pétitionnaire au cours du débat de la Quatrième Commission sur la Namibie.

Le Directeur exécutif,

(Signé) Maureen R. BERMAN

1/ Note du Secrétariat : Le texte de la communication ci-dessus est distribué aux membres de la Quatrième Commission conformément à une décision prise par celle-ci à sa 26ème séance, le 8 novembre 1979.

79-29327